



Réseau Français des Villes Éducatrices

Un réseau d'élus au service d'élus pour une politique éducative territoriale volontariste

Le RFVE est né de la volonté de villes de toutes tailles de travailler ensemble et de s'impliquer dans le parcours éducatif des enfants et des jeunes, au-delà de leurs simples compétences liées aux écoles.

Ce qui fait avant tout la force des projets éducatifs que nous soutenons, c'est le partenariat. L'ambition des politiques éducatives sera d'autant plus forte que ces partenariats seront riches et nombreux. C'est donc bien d'une gouvernance innovante dont nous parlons, mais une gouvernance qui peut prendre des formes diverses selon les territoires.

Des dizaines de villes se rencontrent depuis plus de vingt ans, au sein de notre réseau pour partager, échanger et construire ensemble des politiques éducatives innovantes.

Nous participons à de nombreuses commissions nationales au sein des ministères autour des enjeux éducatifs.

Nous interpellons, quand il le faut, nos dirigeants si nous jugeons que des difficultés inhérentes à un projet de loi peuvent nuire à un projet éducatif ou vont à l'encontre des valeurs de notre réseau.

Enfin, nous avons créé un site qui se veut porteur d'informations sur le monde de l'éducation, qui fait le lien avec les médias du monde éducatif et surtout qui a pour ambition d'être ouvert et participatif (www.rfve.fr).



UN RÉSEAU PRÉSENT PARTOUT EN FRANCE

Le RFVE est un réseau d'élus, soucieux de réfléchir ensemble sur des questions générales de politique éducative et capables de participer à des échanges avec les ministères comme de vous proposer des retours d'expériences sur des problématiques très concrètes.

Le RFVE, c'est aussi plusieurs commissions thématiques ouvertes à tous les membres au gré de leurs envies et de leur actualité territoriale :

- **Formation** : animation
Morangis (Pascal NOURY)

- **Réussite éducative** :
animation Seyssins (Michel
BAFFERT)

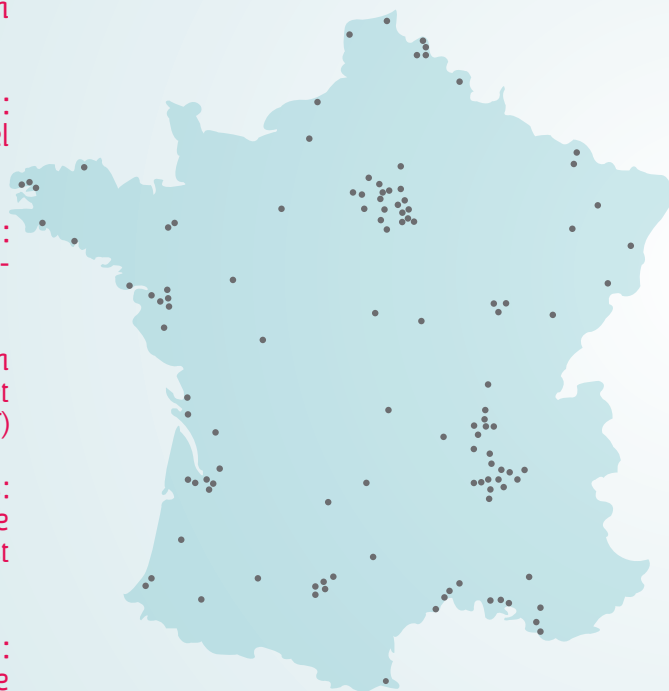
- **Numérique éducatif** :
animation Le Pré-Saint-
Gervais (Anna ANGELI)

- **Petite enfance** : animation
Strasbourg (Nicole DREYER) et
Brest (Karine COZ ELLÉOUET)

- **Projets éducatifs et rythmes** :
animation Villeurbanne
(Damien BERTHILIER) et Brest
(Marc SAWICKI)

- **Développement durable** :
animation Evry (Danielle
VALERO)

- **Laïcité** : animation Dijon (Anne DILLESEGER)





ÉCHANGÉONS NOS IDÉES, NOS PROBLÉMATIQUES ET NOS SOLUTIONS !

Projets éducatifs territoriaux

Par où commencer ?
Avec qui ? Comment associer
les partenaires ?

Petite enfance

À quand le service public de la
petite enfance ? Quelles structures
d'accueil pour ma commune ?
Quelle aide de la commune ?

Laïcité : la loi de 1905

On en parle tous ensemble,
concrètement !

Réussite éducative

Un droit, une exigence et un réseau
d'acteurs mobilisés. Pour qui,
pour quoi, comment ça fonctionne ?
Comment associer tous les parents ?

Le numérique

Quel usages pour quels projets
éducatifs ? Des équipements adaptés
aux continuités éducatives.

Le temps de restauration des enfants

Un temps éducatif !
Nouvelles approches durables.
Bio, local, circuits courts ?

QUI SOMMES-NOUS?

Bureau :

- Co-présidents : Brest - Marc SAWICKI et Karine COZ ELLÉOUET.

- Vice-président en charge des relations internationales : Rennes - Lénaïc BRIÉRO.

- Vice-président en charge de la réussite éducative : Seyssins - Michel BAFFERT.

- Vice-président en charge des projets éducatifs de territoire : Villeurbanne - Damien BERTHILIER.

- Vice-présidente en charge du numérique éducatif : Pré-Saint-Gervais - Anna ANGELI.

- Vice-présidente en charge de la petite enfance : Strasbourg - Nicole DREYER.

- Vice-présidente en charge du développement durable, de l'éducation à la santé : Évry - Danielle VALÉRO.

- Vice-président en charge de la parentalité et des mixités : Cergy - Abdoulaye SANGARE.

- Trésorier : Morangis - Pascal NOURY.

- Trésorier adjoint : Schiltigheim - Somhack LIMPAKDY.

- Secrétaire : Dijon - Anne DILLENSEGER.

- Secrétaire adjoint : Metz - Danielle BORI.

Autres membres du Conseil d'administration :

- Paris,
Alexandra CORDEBARD.

- Pont de Claix,
Corinne GRILLET.

- Grenoble,
Elisa MARTIN.

- Grenoble Alpes Métropole,
Marie-Josée SALAT.

- Quétigny,
Moulay JELLAL.

- Boulogne-sur-Mer,
Mireille HINGREZ-CEREDA.

- St Étienne,
Samy KEFI-JÉRÔME.

- Fontaine,
Laurent JADEAU.

- Vandœuvre lès-Nancy,
Chabha GRAF.

- Nanterre,
Zacharia BEN AMAR.

- Tournefeuille,
Mireille ABBAL.

COMMENT ADHÉRER?

Le seul critère est la volonté pour la collectivité de développer un projet éducatif local intégrant l'ensemble de sa population et la totalité de ses ressources.

La collectivité doit adhérer au principe de la charte des villes éducatrices par délibération du conseil municipal.

Le bulletin d'inscription, le barème des cotisations sont disponibles sur www.rfve.fr

Pour tous renseignements : contat@rfve.fr / 04 78 03 67 22

Suivez-nous sur les réseaux sociaux



Villes Éducatrices



@Villes_Éducatrices